

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
85, Rue Fontenelle, 85
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.90
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 6, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	19 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

Républicains Havrais !

IL FAUT TOUS VOTER

S'abstenir c'est faire le jeu des Adversaires

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES Du 26 Avril 1914

CANDIDATS RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

1^{re} Circonscription du Havre

JULES SIEGFRIED
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ SORTANT

2^e Circonscription du Havre

PAUL CLOAREC
OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR
ANCIEN OFFICIER DE MARINE

3^e Circonscription du Havre

GEORGES BUREAU
DÉPUTÉ SORTANT
Président d'Honneur de la Société d'Encouragement à l'Agriculture de l'Arrondissement du Havre

Le Scrutin de Demain

DANS LES

Trois Circonscriptions

La campagne électorale est pratiquement terminée. Il ne reste plus qu'à voter. Nous comptons que nos amis politiques, dans les trois circonscriptions de l'arrondissement du Havre, sauront faire en la circonstance tout leur devoir. Ce devoir est tout tracé.

**

Dans la 1^{re} circonscription, M. Jules Siegfried, vétéran des luttes républicaines havraises, n'a contre lui qu'un seul concurrent, socialiste unifié. Il semble que la longue carrière politique, surtout la longue carrière havraise du député sortant ait en quelque sorte désarmé l'opposition des partis. Devant l'évidence de sa réélection, il y a eu une sorte de consentement général. La Droite, sans doute, ne pouvait oublier qu'elle a en lui un adversaire d'un demi-siècle. Les violents d'extrême-gauche ne manquaient pas de se rappeler aussi que M. Siegfried a toujours été un homme de gouvernement, invariablement hostile à l'esprit de désordre et aux mauvaises surenchères.

Cependant, à l'exception de l'unifié, aucun parti n'a entrepris de lui opposer de candidat. Et cette absence de compétition répond très bien à l'état d'esprit général de l'opinion dans la 1^{re} circonscription. C'est un honnête homme, entend-on dire partout de M. Siegfried, un vieux Havrais admirablement qualifié pour défendre les intérêts du port et de la ville ; son nom est étroitement lié à toute l'histoire républicaine du Havre depuis l'Empire. Pourquoi changer un député qui n'a pas démenti ? Donnons au contraire à notre représentant un nouveau témoignage de notre confiance.

Ce n'est pas le fameux « scandale de la Maison des Douaniers » qui changera rien à ce courant d'opinion, car le désintéressement de M. Siegfried est universellement connu. La grossière calomnie dont il a été l'objet attirera au contraire aux urnes un plus grand nombre d'électeurs désireux de protester contre de si tristes procédés de polémique et d'affirmer leur conviction républicaine sur un nom qu'ils ont toujours trouvé du bon côté dans les luttes que la République a eu à subir.

Dans la 2^e et la 3^e circonscriptions, la bataille est plus disputée. C'est que le terrain électoral y est différent. La réaction y

possède d'importants et redoutables contingents, qui lui font défaut dans la 1^{re}.

Quelles que soient les épithètes dont il leur plait de se parer, nous ne pouvons en effet classer MM. Ancel et Guillard autrement qu'avec la Droite. M. Ancel porte un nom qui, dans l'arrondissement du Havre, est resté synonyme de lutte antirépublicaine. Que M. Georges Ancel ait modernisé les formules politiques dont il se sert, c'est possible ; il n'en est pas moins patronné et soutenu par les éléments les plus hostiles à l'esprit même du régime républicain. Quant à M. Guillard, chacun sait la dépendance où il est vis-à-vis de l'Eglise et de ses représentants !

Sans qu'il soit besoin du moindre commentaire, c'en est assez pour dicter à tous les républicains leur attitude. M. Cloarec, dans la 2^e circonscription, M. Bureau, dans la 3^e, représentent tout simplement la politique de gauche.

Nous recommandons donc instamment à tous nos amis de ne pas leur marchander leur appui. Ce faisant, ils serviront non seulement les intérêts de la République, mais aussi ceux de notre Normandie. Qu'on y réfléchisse ! M. Ancel, M. Guillard ne seront jamais, quoi qu'ils fassent, que des hommes d'opposition, mal à leur aise dans la République et séparés toujours de nos gouvernants « par l'étendue de la question religieuse ». MM. Bureau et Cloarec, au contraire, tout comme M. Jules Siegfried, se rangeront aisément et pour ainsi dire naturellement parmi les républicains de gouvernement qui seuls ont su réunir, dans une féconde harmonie, ces deux principes de l'Ordre et du Progrès, sans lesquels il n'est point de société politique viable.

**

Nous souhaitons des élections profondément républicaines, d'où les principes essentiels de la République laïque et démocratique sortent une fois de plus intangibles. Nous souhaitons en même temps des élections modérées, sérieuses, sans compromissions démagogiques, qui permettent l'établissement d'un gouvernement digne de ce nom.

C'est dans cet esprit que nous recommandons à tous nos lecteurs les trois candidats dont les noms sont inscrits en tête de ce journal.

P. H.

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DU HAVRE

Le Comité Républicain de l'Union des Gauches aux Electeurs

CHERS CONCITOYENS,

C'est demain le jour du scrutin.

Votre premier devoir est de voter.

La nouvelle loi sur l'affichage électoral a diminué l'animation habituelle des veilles de scrutin dont nos murs portaient le reflet ; mais cela ne doit pas vous faire oublier votre devoir. Il serait étrange qu'une loi ayant pour but d'améliorer les mœurs électorales ait pour résultat d'encourager les abstentions.

Vous êtes souvent portés, et à juste titre, de critiquer les agissements de l'Etat et du Parlement qui le représente ; en ces derniers mois l'indignation a été générale contre certaines mœurs parlementaires ; il dépend de vous de les réformer et d'agir sur l'Etat en remplissant strictement votre devoir civique d'électeur. Vous abstenir, c'est faire la politique du pire et c'est vous interdire à l'avenir tout droit à toute critique.

Vous Voteront donc

Votre choix sera facile puisque vous n'avez en face de vous que deux candidats aussi différents que possible et qui représentent les deux principales tendances de notre démocratie.

Si vous avez quelque confiance dans les théories collectivistes et révolutionnaires pour la réalisation des réformes nécessaires, si vous ne redoutez aucun conflit extérieur et si, par contre, vous attendez d'un bouleversement intérieur le progrès social, vous voterez pour le jeune candidat socialiste unifié qui réclame vos suffrages.

Mais si, tout en étant fermement attachés à la démocratie laïque, vous avez moins d'illusions et plus de pondération, si vous attendez l'épanouissement des réformes dans la liberté et dans l'ordre intérieur sauvegardés par notre force militaire vis-à-vis de l'étranger, vous voterez pour le vétéran des luttes républicaines au Havre, pour le député sortant

Jules SIEGFRIED

Vous vous souviendrez qu'il a été le défenseur à la Chambre à la fois de la démocratie et de la liberté ; qu'il a consacré sa vie, avec un désintéressement absolu, à toutes les œuvres sociales qui honorent notre troisième République ; qu'il s'est élevé avec force contre toutes les mesures scolaires ou fiscales qui lui paraissaient inspirées d'un esprit sectaire et vexatoire.

Ce que la politique de M. J. SIEGFRIED représente c'est la laïcité considérée comme une forme supérieure de solidarité dominant toutes les églises divisées et hostiles les unes aux autres, c'est l'intégrité morale au service du progrès social, c'est la République toujours en marche, mais toujours préoccupée de rester en contact avec l'ensemble de la nation.

Enfin le député sortant représente, par excellence, le Havre qui depuis plus de quarante ans l'a vu, tour à tour, membre de la Chambre de commerce, adjoint, maire, conseiller général, député, sénateur, ministre.

Au cours de cette longue carrière, il a été bien souvent combattu du point de vue politique, mais tous, amis et adversaires, reconnaissent les nombreux et importants services qu'il a rendus à notre cité.

Au moment où son admirable vigueur physique lui permet de se présenter encore à nos suffrages, les républicains havrais, sans rien renier de leurs opinions particulières, sont tout naturellement amenés à oublier leurs divergences pour lui donner, dès le premier tour de scrutin, et par une imposante majorité, la marque de confiance et d'estime dont il est digne à tant de titres.

C'est pourquoi nous vous invitons tous, chers concitoyens, à voter pour

JULES SIEGFRIED

AMIS

du Citoyen **J. SIEGFRIED**

Ne dites pas : inutile de se déranger, il est sûr d'être élu !

Si tout le monde faisait ce raisonnement, eut-il 21,000 électeurs amis, il ne serait pas élu.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DU HAVRE

APPEL

du Comité de l'Union Républicaine de Sanvic

CHERS ELECTEURS,

La campagne électorale est à peu près terminée. Vous avez pu apprécier les divergences qui séparent, au point de vue politique et social, le candidat réactionnaire et le candidat socialiste unifié, du Républicain de Gauche que votre Comité présente à vos suffrages.

Vous avez suivi avec attention les explications très nettes de notre candidat, qui oppose son programme nettement Républicain aux utopies habituelles du candidat socialiste et aux insinuations tendancieuses du candidat de toutes les réactions.

Il nous appartient, à présent, de dégager de cette campagne un aperçu aussi net que possible de la situation.

Nos adversaires eux-mêmes sont unanimes à rendre hommage au Républicanisme éprouvé de notre candidat et à reconnaître sa supériorité sur toutes les questions *Martimes et Commerciales*.

Seule, la perfidie de groupes intéressés cherche à jeter le trouble dans votre esprit, en exploitant contre lui l'indépendance dont il a fait preuve dans une question d'intérêt National.

Et cependant, le fameux rapport qui lui est tant reproché n'est qu'une étude impartiale demandée par le Congrès des Travaux publics, qui se tint à Paris en 1912. L'homme le plus qualifié pour le faire. Ce choix ne peut que vous confirmer la haute valeur de notre candidat et l'intérêt que vous auriez à l'avoir comme défenseur des intérêts du port du Havre.

D'ailleurs, pour vous édifier complètement, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire intégralement la lettre que l'éminent Maire du Havre, M. GENEVAL, conseiller général de votre canton, a cru de son devoir d'adresser à notre sympathique candidat.

Le Havre, le 17 avril 1914.

Mon cher Commandant,

J'aurais voulu assister ce soir à la réunion électorale organisée par le Comité d'Action Républicaine du 6^e Canton, mais mon état de santé ne me permettant pas de sortir le soir, je n'aurai pas le plaisir de vous entendre.

Afin qu'on ne puisse interpréter mon absence comme un signe d'indifférence à l'égard de votre candidature, je viens, suivant ma promesse, vous renouveler l'assurance que je fais les vœux les plus sincères pour votre succès.

Les Républicains de Gauche, j'en suis sûr, n'hésiteront pas à répondre à votre appel, car ils vous tiennent pour un des leurs, et ils ne prendront pas au tragique les critiques formulées par vos adversaires à l'occasion de votre mémoire au Congrès des Travaux Publics de 1912. Ils se sont rendus compte que ce mémoire a été un grand coup porté au projet Casimir Périer sur Brest Transatlantique, le seul à redouter pour Le Havre, et que votre conception d'un autre port breton aux abords faciles et sans dangers pour les grands vapeurs, accessible en tout temps, doté d'un outillage perfectionné, relié aux réseaux de l'Etat et aux canaux intérieurs, coûterait plusieurs centaines de millions et n'est en réalité qu'une hypothèse chimérique dont les patriotes havrais ne sauraient s'offusquer.

Agreez, mon cher Commandant, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Henri GENEVAL.

Electeurs,

S'il vous restait un seul doute, ce serait dénier la haute autorité et la prudence de toute une vie de labeur et de dévouement qui s'attachent au nom de M. GENEVAL.

Citoyens,

Vous ne vous laisserez pas abuser par des arguments aussi mesquins. Nous connaissons votre clairvoyance habituelle ; elle vous tracera votre devoir et vous manifesterez sur le nom du citoyen PAUL CLOAREC, votre fidélité à la cause Républicaine, approuvant ainsi les déclarations faites au cours de la campagne menée par le Candidat que la Fédération des 14 Comités Républicains de la 2^e Circonscription a jugé digne de vos suffrages.

Electeurs,

Ne tolérez pas plus longtemps la RÉACTION dans la 2^e Circonscription ; prouvez que Sanvic est une cité Républicaine, observez la même discipline que celle qui vous a guidés jusqu'ici, et le 26 Avril sera une victoire dont vous pourrez vous enorgueillir, car vous aurez reconquis un siège à la République.

Sanvicais,

Nous avons CONFIANCE en vous, vous êtes des RÉPUBLICAINS SINCÈRES, prouvez-le une fois de plus à nos adversaires en votant en masse pour le citoyen

Paul CLOAREC

candidat patronné par la Fédération des quatorze Comités Républicains de la 2^e Circonscription.

AUX URNES ! PAS D'ABSTENTION !!!

Vive la République ! Vive Sanvic !

Le Comité de l'Union Républicaine de Sanvic.

ONT ADHÉRÉ À CET APPEL LES COMITÉS SUIVANTS :

- Comité Radical et Radical Socialiste du 4^e Canton ;
- Comité de Concentration Républicaine du 4^e Canton ;
- Comité d'Action Républicaine du 6^e Canton ;
- Comité Radical et Radical Socialiste de Gravelle-Sainte-Honorine ;
- Union des Gauches de Gravelle-Sainte-Honorine ;
- Comité d'Action Républicaine de Sainte-Adresse ;
- Comité d'Action Républicaine de Sanvic ;
- Comité de Défense Républicaine de Bléville ;
- Comité de Défense Républicaine d'Harfleury ;
- Comité Cantonal d'Action Républicaine de Montvilliers ;
- Comité d'Action Républicaine de Montvilliers ;
- Comité de Défense Républicaine de Saint-Romain ;
- Union des Républicains de Saint-Romain ;
- Comité Républicain de Gonfreville-l'Orcher ;
- Comité de Défense Républicaine de Rolleville.

Voir la Dernière Heure
en Deuxième Page

ENCORE La Maison des Douaniers

Nous avons reçu la lettre suivante :
Havre, le 23 avril 1914
Le Conseil d'Administration du Groupe
Havrais du Service actif des Douaniers
A M. le Rédacteur en chef du journal Le Petit
Havre :
Monsieur le Rédacteur en chef,

dans vouloir prendre part dans la polémique
engagée entre la Démocratie Havraise et M. Jules
Siegfried, il nous est apparu dans le numéro du
Petit Havre en date du 21 avril, que quelques
chiffres cités par M. Siegfried portent à confusion
et tendent à faire supposer aux douaniers, qu'ils
ont été grossièrement trompés par le même
qui ont le charge de défendre les intérêts des
agents du service actif des douaniers, le Conseil
d'Administration du Groupe.

Dans sa réponse au *Démocrate Havraise*,
M. Siegfried, parlant du chiffre de 130 francs comme
le montant par pièce dans la nouvelle Maison
des Douaniers, en arrive, après différents calculs
sur ce que certains agents à avoir à payer,
58 fr., 80 fr., à conclure qu'il y a loin de ces
chiffres à celui de 130 francs si légèrement avancé,
et que les lecteurs de la *Démocratie Havraise* et
surtout les douaniers, ne seront pas satisfaits d'avoir
été trompés d'une manière si évidente.

Sur ce point, ce n'est pas la *Démocratie Havraise*
qui a si légèrement avancé ce chiffre de 130 francs,
mais bien le secrétaire général du Groupe Havrais
des Douaniers, au cours de la réunion tenue à la
salle Franklin le 7 avril, et dans laquelle les douaniers
réunis, à l'unanimité, d'aller habiter la maison
construite à leur intention.

Pour bien répondre à ce chiffre qui n'a pas été
donné à la légère, et que le secrétaire général n'a
pas trompé ses camarades, il suffit de reprendre
les indications officielles communiquées au Groupe
Havrais :

L'immeuble doit abriter 130 ménages. Il était
loué par la Société d'Administration 50 000 francs et
les frais nécessaires étaient évalués par cette
dernière à 8 065 francs, donnant ainsi un total
des frais à payer par les douaniers de 58 065 francs.

Pour 130 logements, nous en avions trouvé :
125 à 3 pièces,
5 à 4 pièces,
0 à 5 pièces.

plus de 10%, que nous ne connaissions pas, mais
que nous ne nous sommes pas permis de payer, ce
qui donne un total de 58 065 francs, soit une
dépense de 58 065, soit 58 065 = 130 fr. par
pièce.

C'est ce que le secrétaire général du Groupe a
écrit à la fin du 7 avril, déclarant que la
Démocratie Havraise n'a fait que reproduire
l'exactement.

Certes, les logements n'auraient pas été payés
si ce n'est par ceux qui les occupent, mais si
ceux-ci ont pu payer, c'est à cause de la somme
inférieure, ce résultat ne pouvait être obtenu
qu'en augmentant les loyers dans la vieille ca-
serne. Voilà la vérité.

Pour démontrer l'économie du projet, la ré-
ponse établie de calcul sur quelques traitements
comparés à quelques grands logements. Nous
avons sans doute complété cette démonstration
en faisant des hypothèses sur les traitements
sans enfants, un traitement de 1 900, 1 300, 1 700
francs, qui, pour deux pièces, auraient payé 250,
213 et 230 francs, et ceux-là pouvaient dire qu'ils
versaient largement leur part. De même les pré-
posés collaborent aux dépenses communes à un
payé entre 178 et 207 francs par an, pour un lit
dans des chambres communes à 20 ou 30 agents,
et ceux-là aussi étaient en droit de protester haut-
lement contre un traitement si onéreux et qui
consacrait des injustices au si criantes.

Qu'au lieu de cela, les douaniers soient au courant de
la gestion des Sociétés, ils savent encore quel-
que peu compter et ne se laissent pas amener le coup
dépensé des chiffres. C'est pourquoi ils se sont
aperçus que le projet présenté et onéreux,
tout en ne leur donnant pas satisfaction, ils ont
pu que la construction telle qu'elle était conçue,
serait un nid à chienne et une source d'ennuis
ils ont, dès m'intensité, déclaré que la maison ne
leur convenait pas et que, se refusant à l'habiter,
ils ne voulaient plus en entendre parler.

Les douaniers ne peuvent être responsables
des ennemis que la Société Havraise des loge-
ments économiques peut éprouver au sujet de
cette maison et nous voulons écrire que person-
ne ne leur fera grief de défendre et leur bourse, et
leur liberté de s'accepter des logements qu'ils
paient, qu'à la seule condition qu'ils soient à leur
convenance.

Nous espérons, Monsieur le Rédacteur en chef,
que vous serez positif d'insérer dans le *Petit
Havre*, ces justifications sur les points qui nous
mettent en cause auprès de nos camarades, et
nous vous prions d'agréer l'assurance de notre
considération la plus distinguée.

Pour le Conseil d'Administration et
par ordre :
Le Secrétaire général,
E. LUCAS.

Nous n'avons pas l'intention de répéter
toutes les explications qui ont été données
d'une façon lumineuse par M. Jules Siegfried
dans sa lettre à la *Démocratie Havraise*, mais
il nous apparaît que notre correspondant
confond le rôle de l'Administration des
Douaniers avec celui de la Société Havraise
des logements économiques qui doit, cepen-
dant, en bonne justice, être distingué.

Nous n'avons à nous occuper ici que de
cette société, or, le contrat qui a été signé
entre l'Administration des Douaniers et la So-
ciété des logements économiques stipule
que la Maison des Douaniers devra contenir
200 logements pour lesquels le loyer sera
de 50,000 francs.

Mais les locataires de ces 200 logements
n'auront à payer, d'après des renseignements
sûrs, qu'une somme de 38,000 francs qui
représente la retenue de 12 0/0 faite sur

leurs traitements. En conséquence, les habi-
tants de la nouvelle maison auront à payer
en moyenne par chambre, non pas le chiffre
de 130 francs, mais bien celui de 80 francs
seulement, selon les calculs détaillés fournis
par M. J. Siegfried à la *Démocratie Ha-
vraise*.

Si l'Administration des Douaniers a l'inten-
tion de réclamer aux douaniers des frais
accessoires, la Société n'y est pour rien.
D'autre part, si cette Administration avait
l'intention, pour récupérer la différence de
12 000 francs entre les 38 000 perçus et les
50 000 versés, d'imposer les locataires de
l'ancienne caserne d'un supplément de re-
tenue de 3 0/0 sans leur donner aucune
amélioration, il appartenait à ceux-ci
d'adresser à la Direction une réclamation
qui nous paraît fondée.

Mais nous croyons savoir que l'Adminis-
tration croit à l'intention de donner à
chaque logement de l'ancienne caserne une
pièce de plus et que, d'un autre côté, elle
aurait l'intention de diviser en chambres les
dortoirs des célibataires, ce qui serait très
désirable.

Quoi qu'il en soit, nous regrettons que le
Groupe havrais du service des douaniers ait
eu devoir, ne fût-ce que d'une façon indi-
recte, appeler son concours à la campagne
scandaleuse menée contre M. Jules Siegfried
qui, depuis de longues années, n'a cessé,
tant par des démarches personnelles que
par des interventions à la tribune, de sou-
tenir les revendications des douaniers qui
pourrait ne sont pas dans sa circonscription.

3^e Circonscription du Havre

Les Réunions de M. P. Cloarec

Candidat d'Union républicaine

Réunions triomphales à Notre-Dame-du-Bec
et à Montivilliers

500 Electeurs acclament
la Candidature de M. Paul Cloarec

Les deux réunions faites hier par M. Paul
Cloarec à Notre-Dame-du-Bec, l'autre à
Montivilliers, ont démontré combien les
electeurs de ces deux communes sont attachés
au régime républicain et à son idéal
laïque et social. E. les ont démontré, en ou-
tre, qu'en l'absence des membres de l'Action
Libérale, la liberté de la parole est respectée,
que la correction et la courtoisie la plus par-
faite régnaient dans les réunions publiques.

A Notre-Dame-du-Bec

A 7 h. 30, six cents électeurs des commu-
nes de Rolleville et de Notre-Dame-du-Bec
étaient réunis au café Lebas, à Notre-Dame-
du-Bec, sous la présidence de M. Petit-Colas,
assisté de MM. Carpenier et Pain, pour en-
tendre M. Paul Cloarec exposer son pro-
gramme.

À la fin de séance, le président mit aux
voix l'ordre du jour suivant :

« Les électeurs de Notre-Dame-du-Bec et
de Rolleville, après avoir entendu les dé-
clarations très chaleureusement républicaines du ci-
toyen Paul Cloarec, s'engagent à faire triom-
pher sa candidature le 26 avril prochain. »

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité
moins une voix — une voix chancelante
qui, sans aucun écho d'ailleurs, s'évertua à
crier « Vive Ance ! ».

A Montivilliers

Les étaient, au bas mot, 400 électeurs réu-
nissant sous la Halle au Blé, à Montivilliers, qui,
après avoir écouté, dans le silence le plus
parfait, la conférence de M. Cloarec, votèrent
à l'unanimité moins cinq voix l'ordre
du jour suivant :

« Les électeurs de Montivilliers, réunis au
nombre de 400, en assemblée publique,
après avoir entendu le citoyen Cloarec, can-
didat d'Union Républicaine, dans l'exposé de
son programme politique, acclament sa can-
didature et s'engagent à faire triompher sur
son nom, dimanche prochain, une politique
d'incessant progrès démocratique, de laïcité,
de justice sociale et de fraternité. »

Cette réunion était présidée par M. Lucien
Lecourt, ayant pour assesseurs MM. Tauvel
et Leroux.

La Conférence-Programme de M. Cloarec

L'étiquette républicaine adoptée par les
hommes de droite est une étiquette absolu-
ment fautive.

L'idée républicaine repose, en effet, sur
les principes contenus dans la devise : Li-
berté, Égalité, Fraternité. Or, d'une part,
liberté, c'est ce que, qui se font appeler les
libéraux, ne veulent pas la liberté que pour
eux-mêmes, et la refusent à tous ceux qui
n'ont pas l'heur de penser comme eux. Re-
cemment un sénateur de droite proclamait
à la tribune du Sénat qu'il ne pouvait con-
cevoir l'idée française sans l'idée catholique.

Les républicains, eux, veulent la liberté des
opinions, le respect des convictions, la neu-
tralité, en un mot.

Les hommes de droite, d'autre part, hé-
ritiers de l'ancien régime, défendent les privi-
lèges. Les républicains, au contraire, pro-
clament l'égalité de tous les citoyens, devant

la loi, devant l'impôt, en face des balles de
l'ennemi.

Les hommes de droite, enfin, bien qu'ils
soient à l'heure actuelle, d'accord avec la
majorité républicaine pour voter les lois so-
ciales, ont été mal reçus du gouvernement de la
France pendant plusieurs années, et pendant
de longs temps n'ont rien fait en faveur des hum-
bles et des déshérités de la vie. D. puis le dé-
but de la République, les hommes de gau-
che accomplissent leurs efforts pour réaliser
plus de justice sociale et pour donner le plus
de bien-être à la classe ouvrière.

Rapide Aperçu sur l'Histoire de France

L'histoire de France est l'histoire de la
lutte des humbles contre les classes privilégiées,
le clergé et la noblesse. Ces classes
étaient exemptes d'impôts, alors que les tra-
vailleurs étaient taxés et corvéables à
merci. Aussi ces derniers se sont-ils soule-
vés à fréquentes reprises. Ces révoltes sont
connues dans l'histoire sous le nom de
« Jacqueries ».

En 1789, en lieu de la robe sursaut, la
grande lutte pour la liberté et pour l'égalité.
La France est le seul pays qui ait accompli
cette révolution complète. Et des bienfaits
de cette révolution ont rejailli sur l'Europe
entière.

Il y a encore un grand progrès à réaliser,
certes. Mais c'est en France que les fortunes
sont le plus morcelées. La grande misère
est rare chez nous, alors qu'en Angleterre,
en Allemagne et en Russie une foule énor-

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION DU HAVRE Appel aux Electeurs

ÉLECTEURS,
Vous êtes appelés à nouveau à exercer la souveraineté que vous
confère le suffrage universel.

En dignes serviteurs de la démocratie, vous remplirez votre devoir
électoral dans la plénitude de votre conscience. Toutefois, au moment où
la France remet ses destinées entre vos mains, il nous sera bien permis
de vous tenir en garde contre certaines manœuvres tendant à surprendre
votre bonne foi.

Fidèle en effet à une tactique qu'elle paraît avoir définitivement
adoptée, la Réaction dissimule son drapeau et revêt les apparences trom-
peuses d'une prétendue République libérale.

Au mois d'août dernier, vous avez déjà fait bonne justice de ce sub-
terfuge; nous sommes persuadés que vous resterez fidèles à vos convic-
tions républicaines, si vaillamment défendues, pendant la législature
écoulée, par notre sympathique et courageux député sortant, M. Georges
Bureau.

Vous affirmerez une fois de plus votre attachement inébranlable à la
politique de clarté, de loyauté et de progrès social que synthétise le
programme démocratique.

Electeurs Républicains,

Au cours du mandat que vous lui avez confié, M. Bureau ne s'est
jamais départi des principes de justice qui sont l'essence même de la
doctrine républicaine; il s'est efforcé, dans la mesure de ses moyens, de
réaliser l'égalité pour tous; enfin il s'est attaché d'une façon toute spé-
ciale à l'étude et à l'application des nouvelles lois sociales et humani-
taires.

Ouvriers,
M. BUREAU s'est institué, en toute circonstance, le défenseur passionné de
votre cause si intéressante.

Dans l'avenir, il travaillera sans relâche pour vous obtenir de nou-
velles améliorations que les dures conditions de l'existence actuelle jus-
tifieraient pleinement.

Confiants dans votre clair bon sens, nous avons la conviction que
vous saurez manifester votre reconnaissance envers ce mandataire si
dévoué à vos intérêts.

**Républicains et Patriotes, vous vous rendez en masse
au scrutin, dimanche prochain, afin d'assurer le
triomphe éclatant de notre ami**

M. GEORGES BUREAU

Député sortant, Candidat Républicain
Tous aux urnes ! Pas d'abstentions !
Vive la République !
Vive le Canton de Goderville !

Le Comité de Concentration Républicaine Démocratique
du Canton de Goderville.

me de citoyens sont condamnés à mourir
de faim.

C'est que les descendants des révolution-
naires de 1789 veulent la plus grande fraternité
sur terre. Mais cette œuvre est difficile
à réaliser. Au cours du 19^e siècle, les par-
tis sans des régimes disparus repèrent à plu-
sieurs reprises la direction des affaires.

Et on eût d'abord le premier Empire, qui
épousa la race française; puis 1814, où de
l'avis même de Frédéric-Maximilien, les prêtres
ouvraient les portes des villes aux armées
alliées, aux Autrichiens, aux Prussiens et
aux Russes, qui écrasaient les républicains;
puis 1815, qui imposèrent le pays d'un
millionnaire, appelé dans l'histoire « le milliard
des millions »; Louis XVIII, Charles X et Louis
Philippe, que le peuple de France renversa
aux cris de : « A bas les rois ! » ; le coup
d'État et le second Empire, qui tenait de re-
tablir les privilèges et qui, en 1870, pour
sauver le trône, engagea le pays dans une
guerre contre la Prusse, alors qu'il n'y avait
ni armée ni intention, et amena la défaite.

La capture, la perte de l'Alsace-Lorraine
et le tribut de 5 milliards; enfin, sous la Ré-
publique elle-même, le gouvernement du
Seize-Mai.

Depuis cette date, les républicains purent
poursuivre leur idéal, idéal de liberté, de
justice sociale et de neutralité.

M. Cloarec se déclara ensuite partisan de
la loi de trois ans, nécessaire en face des
armements de l'Allemagne; de l'impôt sur
le revenu, mais sans déclaration contrôlée,

et des syndicats, qui mettent l'ouvrier en
égalité avec le capital.
Toutes les déclarations du candidat ré-
publicain furent soulignées des applaudisse-
ments enthousiastes de l'assistance.
Les réunions de Notre-Dame-du-Bec et de
Montivilliers furent levées aux cris répétés
de : « Vive la République ! Vive Cloarec ! »
Cette journée fut triomphale. Elle aura un
lendemain, le 26 avril, jour où la réaction
sera vaincue, et où le porte-drapeau de la
République aura la victoire !

3^e Circonscription du Havre LA CANDIDATURE DE M. BUREAU

La presse, qui patronne la candidature
réactionnaire de M. Guillard, prend texte
de l'appui spontané donné à M. Bureau,
député sortant, par les Comités radicaux
de la 3^e circonscription du Havre, pour
présenter ce candidat comme acquies-
sant aux doctrines les plus avancées, et elle lui dé-
cerne à profusion les épithètes les plus
flatteuses du vocabulaire usité en poli-
tique, sectaire, jacobin, combiste, etc. . .

Par contre, cette même presse se garde
bien d'insister sur l'investiture officielle
accordée au candidat républicain par
l'Alliance Républicaine Démocratique,
c'est-à-dire par le parti le plus modéré des
groupes de gauche; ou plutôt, si elle en
parle, elle le fait pour tourner en ridi-
cule l'investiture ainsi donnée.

La tactique qui consiste à présenter M.
Bureau comme le prisonnier des radicaux-
socialistes n'est pas nouvelle; elle servit
déjà de cheval de bataille aux réactionnaires
lors des élections de 1910, ce qui n'em-
pêcha le sympathique candidat républi-
cain d'enlever de haute lutte le siège de la
3^e circonscription.

En réalité, c'est bien ce qui gêne ses
adversaires, la candidature de M. Bureau
est une candidature d'union républicaine;
elle a obtenu l'adhésion unanime des grou-
pements républicains des 3 cantons, sans
exception de nuance, et elle concentre les
efforts étroitement unis de tous les démo-
crates sincères qui luttent pour le triomphe
définitif de la véritable doctrine républi-
caine.

Avec une clairvoyance qui les honore, et
qui constitue un heureux présage aussi
bien pour l'issue de la campagne actuelle
que pour les luttes futures, les comités
modérés que radicaux ont compris
que la victoire n'était possible que par la
concentration de leurs efforts. Ils ont com-
pris qu'avant de faire prévaloir leurs pro-
grammes particuliers, il fallait d'abord
abattre la réaction toujours menaçante, et
pour obtenir ce résultat, ils ont fait abstrac-
tion de leurs préférences personnelles.

Cette discipline librement consentie, sans
marchandages ni compromissions d'aucune
sorte, a réduit à néant les illusions de nos
adversaires, lesquels escomptaient la di-
vision des forces républicaines pour recon-
quérir le siège de député, dont la perte les
a laissés inconsolables.

De là cette haine qui poursuit sans ré-
lâche M. Bureau, au cours d'une campagne
électorale menée par le sympathique dé-
puté avec une vaillance et une bonne hu-
mour admirables.

Non ! M. Bureau n'est ni un sectaire ni
un jacobin; tous ses actes démentent de
pareilles accusations, et seuls des adver-
saires aux abois peuvent user de pareils
procédés de polémique.

M. Bureau est un bon et loyal républi-
cain, épris de justice et de progrès so-
cial, prêt à faire siennes toutes les bonnes
causes; il ne pactisera jamais avec les
parties de réaction, défenseurs honteux des
régimes déchus, pas plus qu'avec les par-
tis de révolution, mais il défendra sans ré-
lâche les conquêtes si péniblement arra-
chées par la République, depuis sa fonda-
tion.

Voilà tous les comités républicains qui
le connaissent; et qui sont fixés sur la si-
nécrité de ses déclarations, patronnent sa
candidature.

Voilà pourquoi les comités républicains
qui le connaissent, qui sont fixés sur la si-
nécrité de ses déclarations, patronnent sa
candidature.

Cette attitude loyale et résolue dicte leur
devoir à tous les républicains de la 3^e cir-
conscription, et nous saluerons avec joie
dimanche prochain le magnifique sur-
croît remporté par le parti que personnifie si
bien M. Georges Bureau.

ON TROUVE
LE PETIT HAVRE à Paris
à la LIBRAIRIE INTERNATIONALE
108, rue St-Lazare, 108
(immeuble de l'HOTEL TERMINUS)

POUR VOS PENDULES
VOYEZ LECHOIX ET LES PRIX
CHEZ GALIBERT, 16, Place de
l'Hotel-de-Ville
300 MODÈLES de 30 à 800 fr.
Marché et Ressort garantis 3 ans

LES AFFAIRES D'ORIENT
L'Évacuation de l'Épire

ATHÈNES. — M. Venizelos, en réponse à la
note des puissances qui lui a été remise au-
jourd'hui, a déclaré que le gouvernement
aurait donné immédiatement des ordres en
vue de l'évacuation des parias de l'Épire en-
core occupées par les troupes grecques.

UN MONUMENT A NAPOLEON I^{er}
ROME. — L'inauguration du monument
élevé à Napoléon I^{er} à l'Élie aura lieu le
15 septembre prochain.

AU M-ROC
Une Lettre de M. Poincaré au Sultan

RABAT. — Le général Lyautey a remis au
Sultan une lettre du président de la Repu-
blique dans laquelle celui-ci remercie le
Sultan au concours loyal et si éclairé qu'il
porta au résident français et qui permettra
de pacifier promptement le pays entier.

CHUTE MORTELLE
DE DEUX AVIATEURS

TURIN. — Le lieutenant N. pol, qui exécutait
un vol avec un passage au champ d'avi-
ation de St. Marcori, est tombé.
L'aviateur et son passager se sont tués.
Les causes de l'accident n'ont encore pu
être établies.

Le Condit Mexico-Américain

A la Vera-Cruz
LA VERA-CRUZ. — Les cuirassés *Louisiana*
et *Mississippi* qui sont arrivés ici, ont débar-
qué des marins et des aéroplanes.
Les avant-postes sont protégés par douze
mitrailleurs et par plusieurs pièces de cam-
page.

Le quartier général du contre-amiral Flet-
cher est également gardé par des mitrail-
leuses.
Des pièces de campagne sont tenues en ré-
serve.

Les Hostilités
NEW-YORK. — Les fédéraux tiennent sur la
ville de Laredo.

Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

DÉPÊCHES COMMERCIALES

METEAUX
LONDRES, 24 Avril. Dépeche de 4 h. 30

	TON	COURS	HAUSSE	BAISSE
CUIVRE				
Comptant	calme	53 5/8	-	15/-
3 mois		53 2/8	-	15/-
ETAIN				
Comptant	ferme	153 10/-	-	80/-
3 mois		157 5/-	-	82 1/2
FER				
Comptant	calme	50 9	-	-
3 mois		51 1/2	-	-

Prix comparés avec ceux de la dernière Bourse
du 23 avril 1914.

NEW-YORK, 24 AVRIL
Cotons : mai, baisse 14 points; juillet,
baisse 4 points; octobre, baisse 3 points;
janvier, baisse 4 points. — à peine souve-
nu.

Cafés : hausse 2 points à baisse 1 point.

NEW-YORK, 24 AVRIL

	MAI	JUILLET	SEPTEMBRE
Cuivre Standard disp.	13 37	13 65	
— mai	13 37	13 65	
Amalgam. Cop.	69 3/4	74 3/4	
Fer	15 25	15 25	

Le Départ des Souverains anglais

Le Télégramme du Roi George

Avant de quitter le territoire français, le
roi d'Angleterre a adressé au président de la
R. publique le télégramme suivant :

« Au moment de quitter le sol français, je
tiens à vous exprimer de nouveau, Monsieur
le président, toute ma reconnaissance ainsi
qu'à l'égard de la République, et de la France
et à l'amical que vous nous avez accordé. »

« Notre séjour dans votre capitale sera un
de nos souvenirs les plus précieux et nous
n'oublierons jamais la chaleureuse réception
qui nous a été offerte. La reine et moi en
sommes profondément touchés et nous vous
prions de remercier les habitants de Paris de
tout notre cœur. »

« Veuillez agréer, Monsieur le Président,
mes vœux bien sincères pour votre bonheur
et pour le maintien des relations intimes
entre nos deux pays. »

« La reine et moi vous prions de transmet-
tre nos meilleurs souvenirs à Mme Poincaré. »

« Signé : GEORGE. »

Réponse de M. Poincaré
Le président de la République a aussitôt
répondu en ces termes :

« Je remercie Votre Majesté de son aimable
télégramme et des sentiments qu'elle
exprime. Je suis très heureux que Votre
Majesté et Sa Majesté la Reine emportent un
souvenir agréable de leur voyage. »

« La ville de Paris, qui a eu la grande joie
d'accueillir les souverains du pays ainsi et la
population française tout entière demeure-

ront r reconnaissantes et charmées d'une vi-
site qu'elles n'oublieront pas.

« Je prie Sa Majesté la Reine d'agréer avec
les remerciements et les vœux de Mme
Poincaré, mes hommages respectueux, et
d'adresser à Votre Majesté, en même temps
que l'assurance de mon amitié dévouée, mes
meilleurs souha

LE Départ des Souverains Anglais

Les souverains anglais ont quitté Paris hier matin pour rentrer directement à Londres. Leur départ s'est effectué par la gare des Invalides, qui fait face, comme on sait, rue de Contarini, au palais du quai d'Orsay, où avaient été aménagés les appartements du roi George et de la reine Mary.

Un peu avant dix heures, le président de la République et Mme Poincaré arrivèrent au landau, au quai d'Orsay. Quelques minutes plus tard, un roulement annonça la sortie des souverains. Au haut du perron du palais des affaires étrangères parurent, tout d'abord, MM. William Martineau, directeur du protocole, et de Fontaine, directeur de la mission française.

Le cortège franchit la rue de Constantine, tandis que derrière chaque barrière, la population parisienne saluait les souverains d'une dernière enthousiaste acclamation. Une halte de plusieurs minutes fut faite dans le salon d'attente aménagé à l'intérieur de la gare.

De très cordiales conversations s'engagèrent entre les personnalités anglaises et françaises. Le roi George V et la reine Mary exprimèrent à plusieurs reprises à M. Raymond Poincaré la joie que leur avait causée la magnifique réception de la population parisienne, et eurent un mot aimable pour chacun des souverains français.

Un moment de monter en wagon, le roi George V serra à deux reprises les mains du président de la République, puis la reine prit à son tour congé de M. Raymond Poincaré, qui lui baisa la main. Encore une fois les souverains remercièrent de l'accueil qui leur fut fait à Paris, et ils prirent congé, avec beaucoup d'affabilité, de Mme Raymond Poincaré.

Jusqu'à un moment du départ le roi et la reine se tinrent debout dans leur voiture. Le signal du départ fut donné à 10 h. 16; sur le quai, toutes les têtes s'inclinèrent, tandis que les souverains saluaient en souriant, et le train démarra emportant avec les souverains, les membres de leur suite, ceux de la mission française, M. Vallon, vice-président du Conseil d'Administration, M. Pion, ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer du Nord, et M. Lo, sous-directeur de la Compagnie des wagons-lits.

Assistés après le départ du train royal, le président de la République et Mme Poincaré ont regagné leur voiture pour rentrer à l'Élysée.

De Paris à Calais Le train royal est passé à Achères, où il a bifurqué, à 11 heures, pour prendre la ligne du Nord. Il est arrivé à Longueau à midi 52 et en est reparti à midi 56.

Les souverains déjeunèrent à ce moment en compagnie des membres de leur suite et de la mission française et de MM. Vallon, Pion et Loth.

Le train royal est arrivé à Calais à 2 heures 55.

A Calais Les souverains anglais ont été reçus en gare de Calais-Marinette par toutes les autorités civiles et militaires.

Sur le quai d'arrivée, une délégation de la Chambre syndicale des fabricants de tulles de Calais a offert à la reine Mary une magnifique corbeille en fine vannerie laquée blanc, renfermant les plus beaux produits de l'industrie calaisienne des tulles et dentelles mécaniques.

Cette corbeille, ornée d'un ruban blanc, contenait des fleurs préférées de la reine. Elle était de tous points semblable à celle qui avait été offerte au président de la République à son retour d'Angleterre, pour être remise à Mme Raymond Poincaré.

Le roi et la reine se rendent ensuite, au milieu des acclamations, vers le yacht, qui demeurera à 3 h. 10.

Les croiseurs anglais Birmingham et Nottingham et les croiseurs français Amiral-Audouin et Marséillaise escortent le yacht royal.

Avant de quitter la France, le roi George V a adressé un télégramme de remerciements au président de la République.

THÉÂTRE-CIRQUE OMNIA. — En matinée et soirée séances de Cinéma Pathé frères. CIRQUE-D'ÉTÉ. — En matinée et soirée projections cinématographiques. KURSAAL-CINÉMA. — En matinée et soirée, séances de Cinéma. FOLIES-BERGÈRE. — En matinée et en soirée. Spectacle de Music-Hall. GRANDS TAVERNES. — Apéritifs-concerts, Soirée artistique. BRASSERIE UNIVERSELLE. — Apéritif-concert et soirée musicale. BRASSERIE TONTONT. — De 18 h. à 10 h. 1/2, Apéritif-Concert. AU GARÉ MAJESTIC. — Concert, Répertoire Montmartrois. BELLARD-PALACE. — A 21 h. Cinéma. Concert vocal et instrumental. Sanvic. — A 10 h. 1/2, place de la Gendarmerie Concert de la « Société Musicale ». Fontaine-la-Mallet. — Assemblée de la Saint-Vallery. Bréauté. — Fête patronale Saint-Georges.

PAR-CI, PAR-LÀ

Home, Sweet home! Dans « Good bye » a suivi « Welcome ». Finis toasts et madrigaux! Je pense aux estomacs royaux. Rendus aux douceurs de leur homo.

Je les vois, très las, ramassés Dans l'intimité des pénales, Réclamant leurs bicarbonates, Les estomacs trop surmenés.

Je pense aux travaux gastralgiques Que l'Entente doit imposer, A ce qu'il fallut encorser De festins pantagruéliques.

Je pense aux « Parfait au Porto » Aux « Longes de veau Nivernaise » Aux « Mousse Brillat à la fraise » Aux « Granités-Spoom au Cluquot ».

Aux « Gelinottes en suprêmes », Aux « Croustades à la Montgias », Aux saucis vertes, roses, crèmes, Aux nectars flanquant les fins plats.

Je pense aux « Poulardes soufflées », Aux « Petits jambons surgelés », Aux tendres champignons rosés, Aux poules de truffes gonflées!

Et je songe à l'instant troublant, Même pour un Grand de l'époque, Ou l'on doit trouver excellent De manger un œuf à la coque!

ALBERT-HENNESCHMIDT.

Obsèques Les obsèques de M. Gustave Duparc, médaillé de 1870, beau-père de M. le docteur Charles Vigne, adjoint au maire du Havre, ont été célébrées hier matin. En cette douloureuse circonstance de nombreuses sympathies se sont affirmées auprès de M. Vigne et de son épouse.

Dans le cortège imposant qui se formait à dix heures, au domicile mortuaire, rue de Phalsbourg, on remarquait notamment la présence de MM. Jules Siegfried, député, Profichet et Acher, conseillers généraux; Genestal, maire; Morgand, Serrurier, Valentin, adjoints au maire; Maillet, Lang, Cherfils, Begouen - Demeaux, de Grandmaison, Coulon, conseillers municipaux; Delacour, directeur de l'inscription maritime; A. Mandeix, E. Ramelot, membres de la Chambre de commerce; André Siegfried, publiciste; Th. Doroog, ingénieur des ponts et chaussées; O. Randolet, administrateur délégué des journaux Le Havre et Le Petit Havre, de nombreux docteurs et chefs de services à l'Hôtel de Ville, une délégation de la police, etc.

Un cimetière Sainte-Marie, où avait lieu l'inhumation, la famille du regretté défunt reçut encore les condoléances attristées de ses nombreux amis.

Place Danton Fête du Roy d'Yvetot Ce soir, grande retraite aux flambeaux avec le concours de la fanfare « La Renaissance » et de la Société Havraise de Tambours et Clairons.

Départ à 9 heures précises. — Embrassement de la place Danton.

LE POINT-CARRÉ Cirage-Crème Boîtes à 0.10 - 0.20 - 0.35 - 0.60 (plus grandes que les autres) L'EXIGER PARTOUT

Conserves frappées de prohibition M. J. Branet, directeur général des Douanes, porte à la connaissance du commerce et des employés du service des douanes, les décisions suivantes:

La loi du 28 juin 1913, insérée au Journal Officiel du 29, a rendu la loi du 11 juillet 1906 sur la protection des conserves de sardines, de légumes et prunes applicable à toutes les conserves étrangères de poissons entrant en France.

Il a été entendu, toutefois, en cours des travaux préparatoires, que la mesure ne visait pas les conserves de mollusques ou de crustacés, tels que huîtres, homards, langoustes et crabes. Seront, par suite, seules frappées de prohibition les conserves prises au n° 47 du tarif.

La nouvelle loi deviendra obligatoire un an après sa promulgation, c'est-à-dire à partir du 28 juin 1914.

Le plus Grand Assortiment de CHEMISES Fantaisies, dans toutes les encolures. Le plus beau choix de Cravates et Faux Cols. Chez A. BRUN chimiste, 68, rue de Paris en face le Printemps.

Nouvelles Maritimes Nos Transatlantiques Chicago Ce steamer avait à bord 106 passagers, dont 57 de 2e classe et 49 de 3e classe. Sa traversée de retour s'est effectuée avec beau temps.

Le paquebot qui devait doubler le service sur New-York samedi, avec le paquebot France, n'appareillera vraisemblablement que lundi ou mardi.

L'Escadille Turque Le transport turc Rehid-Pacha, dont nous annoncions hier l'arrivée sur notre rade, a pris place dans la soirée dans la deuxième darse du bassin Bellot, au hangar X, quai de Saigon.

Il sera rejoint à cette place par les canonnières Hizar-Reis, Donrak-Reis et Hissa-Reis, actuellement dans le bassin du Commerce, et qui y feront leurs approvisionnements de vivres et de combustible.

cette division rejoindra en groupe Constantinople. Hier matin, le capitaine de vaisseau Ismail Hakki bey, commandant en chef et les officiers de l'état-major de ces bâtiments ont, en compagnie de M. Grosse, commandant du transport Rehid-Pacha au début de l'après-midi pour rendre la visite qui lui avait été faite.

Faits Divers

Le Feu Jeudi après-midi, vers 5 heures 25, le feu se déclarait au troisième étage de l'immeuble portant le numéro 51 de la rue de l'Eglise.

Le feu s'était attaqué à un tas de vieux chiffons déposés sur le parquet dans une chambre occupée par M. Weecks. Précisément, le propriétaire de l'immeuble, M. de Souza Lopez, demeurant 3, rue Bichat, se trouvait dans la maison où il dirigeait des réparations.

A la première alarme, il monta avec un seau d'eau et put éteindre le commencement d'incendie.

Hier soir, vers 8 heures, les sapeurs-pompiers étaient appelés 55, cours de la République, au domicile de M. Buson, commis voyageur, chez qui le feu venait de se déclarer.

Au bout de vingt minutes ils purent conjurer tout danger. Les dégâts sont estimés à une cinquantaine de francs.

Le propriétaire de l'immeuble est M. Moisy.

M MOTET, DIRECTEUR, 51, rue de la République - 17, rue de la Paix

THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre Nous rappelons que nous aurons ce soir, samedi, l'unique représentation de la saison de Hamlet, l'opéra en 7 tableaux d'Ambroise Thomas, qui sera donné avec le concours de M. Mezy, de l'Opéra-Comique, dans le rôle d'Hamlet, de M. Paty, de l'Opéra, dans celui du roi. Mme Dalcia, notre contralto, jouera la Reine, et notre charmante chanteuse légèrre, Mile Rizia, la touchante Ophélie. Laerte et le spectateur auront pour interprètes M. Lamy, qui ne manquera pas de retrouver le succès qu'il a remporté dans Lépolda, de la Jura, et notre basse chantante si appréciée, M. Valès. Malgré l'importance de l'ouvrage, le spectacle commencera très exactement à 8 h. 1/2. Bureaux 8 heures.

Demain dimanche, Manon, l'opéra de Massenet, avec M. Marry, notre talentueux ténor, dans le rôle du chevalier Des Grieux, M. Mezy dans celui de Lescaut, M. Valès, le comte Des Grieux, M. Lamy, Brebant, notre charmant 1er chanteur, Manon, et nous ne doutons pas, comme l'a pronostiqué un journal havrais, qu'elle y soit tout à fait de premier ordre. Bur. 7 h. 3/4, rideau 8 h. 1/4.

Théâtre-Cirque Omnia CINEMA OMNIA PATHÉ

Aujourd'hui samedi, à 9 heures, représentation de cinématographe avec le grand drame en 5 parties et 130 tableaux, de M. G. Geffroy, L'Apprentis. Ce film d'un puissant intérêt nous montre les deux terribles fléaux que sont la Guerre et l'Alcool! Aussi est-ce avec la plus poignante émotion, que l'on assiste à la vie douloureuse de l'Apprenti, à qui la guerre, la révolte, le vice, l'alcoolisme, la maladie, arrachent petit à petit toute sa famille mais qui sait conserver la dignité d'une vie active et bienfaisante.

Le programme est complété d'un merveilleux voyage en Suède, d'une magnifique série de vues en couleurs, Les Feux dans les Jardins. La traction canine dans l'armée belge, de plusieurs vues comiques, dont une interprétée par Prince, déchirée le tourter, et en plus des actualités du Pathé-Journal, La Visite des Souverains Anglais à Paris.

Bureau de location ouvert comme d'usage. Service spécial de tramways à la sortie. Demain dimanche, en matinée et en soirée, dernières représentations de L'Apprenti.

Folies-Bergère

Chambre à deux lits. — Début Le public havrais se rend nombreux chaque soir aux Folies-Bergère, où il est certain d'assister à un spectacle à la fois varié et attrayant.

Pour quelques jours seulement, la direction des Folies-Bergère a composé un programme dont l'intérêt mérite être signalé.

Nous y relevons d'abord les noms de toute une pléiade de magnifiques athlètes, dont le travail sera, nous en sommes convaincus, apprécié à sa juste valeur.

La représentation d'hier, qui servait de début à nos deux nouveaux venus, fut un succès pour La Reuse et les Rhodas, une gracieuse danseuse et deux superbes gymnastes, qui présentèrent une attraction vraiment de bon goût. Dans l'exécution de leur travail très difficile, ils ont montré de réelles qualités athlétiques.

Les Londrès, dans un autre genre, constituent un acte de pure comédie très amusant. Les deux excellents acrobates qui l'interprètent ne se contentent pas d'exécuter les tours les plus périlleux avec un sang-froid déconcertant, ils sont très forts musiciens. Ils recréent, est-il nécessaire de le mentionner, de chaleureux applaudissements.

D'ailleurs, lui, débute hier dans un nouveau vaudeville: Chambre à deux lits, très hilarante fantaisie.

Le très populaire artiste, dans le rôle de Poitron, prit, on peut le dire, la plus large part du succès rapporté par cet acte.

Miles Crotet, gracieuse et habile artiste; Starky, également adroite, et MM. Debart et Gilbert M., secondèrent dignement Delpière.

On sait quelle part de succès apporta à chaque représentation la troupe lyrique des Folies-Bergère. Le public, qui a été les excellents artistes qui ont nom: Miles Noël, Crotet, Marietty, Dalmont, Dervyl, Starky, Roy, Beyssac; MM. Delpière, G-brio, Debart, Delsoi, Simon, Gilbert M., voudront les entendre une fois encore avant leur départ.

On sait que mardi prochain débute une troupe entièrement nouvelle, comprenant dans ses rangs le populaire Jean Polien.

Société « La Flotte »

Nous rappelons que la soirée récréative pour laquelle la société s'est assurée le concours de plusieurs artistes et d'un orchestre symphonique, dirigé par M. Victor Trassard, pianiste, aura lieu ce soir, dans la coquette salle des employés des Nouvelles-Galeries, 21, rue de la Paix.

Le concert au cours duquel se feront entendre Mile Casut, MM. Lavielle, Le Gous, Tryfen et Syblin, commencera à 8 h. 1/2 très précises et sera suivi d'une santeur.

Les sociétaires et leurs familles, pourront se procurer des cartes contre 0 fr. 50 l'une, donnant droit à 2 billets de la souscription tombola, à l'entrée de la salle.

NE RIEN ACHETER sans Visiter la Succursale

GRANDS MAGASINS DUFAYEL

Place Frédéric-Sauvage -- SAINTE-ADRESSE

EXPOSITION PERMANENTE - ENTRÉE LIBRE

Seule Maison vendant uniformément BON MARCHÉ pendant toute l'Année

GRAND CINÉMA GAUMONT

Fautes et Bandits L'Ombre sur le Mur

C'est presque une spécialité du Gaumont de nous montrer les grands fautes et cette semaine encore il présente à sa clientèle fidèle un des films les plus hardis que l'on ait produits à l'écran.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la témérité du metteur en scène qui osa le réaliser ou de l'audace des artistes qui en tirent les rôles.

Il apparaît que, dédaignant des triomphes rendus faciles par certains truquages d'objets ou de mise en page, les scénaristes ont eu le courage de se tenir en face de dangers réels et les ont affrontés avec intrépidité.

On voit, en effet, Dick le grimpeur, escaladant la nuit, les toits aux pentes les plus raides, se jeter du haut d'un convoi lancé à toute vapeur dans une rivière, et l'on voit aussi, Jeanne, la dactylographe, tenir tête à une ménagerie entière déchaînée autour d'elle par son ombre.

Devant un tel spectacle, une impression de terreur se dégage qui va crescendo jusqu'au dénouement.

L'Ombre sur le Mur est un drame où la bonté triomphe de la férocité. On y remarque surtout de jolis intérieurs et de curieux effets d'ombres qui consistent d'ailleurs le fond de ce film intéressant, car le coupable est dévoilé par son ombre.

Nous mentionnerons aussi Prison d'Amour, charmante comédie; A Travers les Récusés, scène de la vie américaine, et après avoir dit les talents de Bout de Zan pugiliste, nous dirons, comme il convient, l'éloge du Gaumont-Actualités de la semaine qui nous montre, entre autres films on ne peut plus intéressants, la réception grandiose faite ces jours-ci à Paris aux souverains anglais.

Départ à 8 heures, à 17 heures; Delphin Lefebvre, 42 ans, usinier, faubourg Assiquet; Madeleine Fortin, 45 ans, sans profession, route d'Epouville. — Du 18: Marie-Mathie, 31 ans, sans profession, Hôpital. — Du 19: Henriette Ternon, 2 mois 1/2, rue du Pont-Gallouard.

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSE

Violences. — Le 13 avril, le nommé Alfred C., demeurant à Saint-Romain, pénétra dans la cuisine de M. Lefebvre, boulanger, rue du Commerce, et demanda à Mme veuve Chémilion, journalière, qui travaillait dans cet appartement, si M. Lefebvre était visible. La ménagère répondit que non et invita le visiteur à sortir.

La réponse déplut à C., qui lança un coup de poing à la figure de Mme Chémilion. Celle-ci s'est plainte à la gendarmerie.

LA GRANDE REVUE DE PRINTEMPS

CEROLE LYRIQUE DU HAVRE Demain dimanche, Salle de la Lyre Havraise à 2 h. 1/2. Matinée concertante et dansante. Au programme: Les Deux Timides, comédie de Labiche et Michel. Entree 0 fr. 50.

LES CHAUSSURES « Succès » vendues 61, rue de Paris, le Havre s'imposent par leur qualité extra. Séries Succès pour Mesieurs 10 90; pour Dames, 9 90 et 10 60. Séries P. A. sup. pour Messieurs, 13 50; pour Dames, 17 50.

TRIBUNAUX

Tribunal Civil du Havre Audience des Crises du 24 avril 1914

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE SIMON Une Maison, sise à Boibec, rue de la République, 53 et 55. — Mise à prix, 4,000 fr. — Adjudgée à M. Bonchev, avoué, pour 11,000 fr., sous réserve de déclarer command.

VENTE SUR SURENCHÈRE DEBRETTE Propriété située à Saint-Pierre-en-Port, quartier de Bouleville. — Mise à prix, 5,425 fr. — Adjudgée à M. Bonchev, avoué, pour 5,475 fr., sous réserve de déclarer command.

VENTE MOREL Une Propriété, sise à Sainte-Adresse, près des Phares. — Mise à prix, 3,000 fr. — Renvoyé à tous jours haute enchère.

VENTE FLAMBARD

1er Lot. — Pavillon sis au Havre, rue Augustin-Normand, n° 8. — Mise à prix, 20,000 francs. — Adjudgée pour cette somme, à M. Jaquet, avoué, sous command.

2e Lot. — Propriété sise à Sainte-Adresse, rue de Bièvre, n° 3. — Mise à prix, 3,000 francs. — Adjudgée pour 4,700 francs, à M. Thillard, avoué, sous command.

VENTE SENSE

Un Terrain contenant 8 850 mètres carrés, situé à Bièvre, rue de la Mare-Rouge. — Mise à prix, 5,000 francs. — Adjudgée pour 8,100 francs, à M. Hozard, avoué, sous command.

CHRONIQUE REGIONALE

Sainte-Adresse

Amicale de Sainte-Adresse. — Dimanche 25 courant, réunion générale au siège de la Société, à 10 heures du matin. La troisième manche du concours annuel à la carabine commencera dimanche prochain.

Montivilliers

Etat civil. — Naissances. — Du 17 avril: Denise Teterel, hameau des Murels. — Du 19: René Boileau, Côte Saint-Jacques, 3. — Du 20: Denise Lecroix, rue Michel, 3. — Du 21: Raymond Brière, rue Lesueur, 75; Camille Gatelain, avenue Victor-Hugo, 32.

Promesses de mariages. — Hippolyte Brunel, chauffeur au Havre, et Henriette Cloué, journalière, à Montivilliers. — Du 18 avril: Henri Degenétais, livreur, et Marie Saint-Sans, sans profession, à Montivilliers. — Du 19: Georges Lhuirier, employé de banque, au Havre, et Geneviève Lhuirier, sans profession, à Montivilliers; Henri Dranguet, ajusteur-mécanicien, et Geneviève Voisin, sans profession.

Décès. — Du 17 avril: Delphin Lefebvre, 42 ans, usinier, faubourg Assiquet; Madeleine Fortin, 45 ans, sans profession, route d'Epouville. — Du 18: Marie-Mathie, 31 ans, sans profession, Hôpital. — Du 19: Henriette Ternon, 2 mois 1/2, rue du Pont-Gallouard.

Harfleur

Coup de revolver. — Le jeune Léon Béranger, âgé de 15 ans et demi, habitant chez ses parents à rue Thibaut, à Harfleur, a déclaré à la gendarmerie qu'il avait tiré, le 24 avril, vers 5 h. 45 du soir, en face du numéro 72, un coup de revolver retentissant et la balle avait l'air de la main droite pénétrant entre l'index et le majeur.

Le coup, dit le blessé, a été tiré de l'angle du numéro 72 dont la porte était restée entrouverte; des passants et les habitants de cette maison ont déclaré avoir bien entendu le coup de feu mais n'ayant rien vu.

M. Béranger fut soigné par M. le docteur Fleury puis il se rendit à l'Hospice du Havre pour l'extraction de la balle. La gendarmerie d'Harfleur a ouvert une enquête.

Saint-Romain-de-Colbosc

Violences. — Le 13 avril, le nommé Alfred C., demeurant à Saint-Romain, pénétra dans la cuisine de M. Lefebvre, boulanger, rue du Commerce, et demanda à Mme veuve Chémilion, journalière, qui travaillait dans cet appartement, si M. Lefebvre était visible. La ménagère répondit que non et invita le visiteur à sortir.

La réponse déplut à C., qui lança un coup de poing à la figure de Mme Chémilion. Celle-ci s'est plainte à la gendarmerie.

Saint-Aubin-Routot

Réglement de compte. — Elle Dansonville, âgée de 47 ans, journalière, demeurant à Saint-Romain-de-Colbosc, a porté plainte à la gendarmerie contre Jean-Baptiste Delastre, herbage, à Saint-Aubin-Routot, qui, le 15 avril, lui aurait porté un coup de bâton sur la bouche... en paiement d'une petite somme qu'il réclamait pour du travail.

Sous la violence du coup, Dansonville a eu quatre dents cassées. Il a fait constater son état par M. Vidal, médecin à Saint-Romain.

A l'enquête, Delastre a nié les faits.

Boibec

Coups de couteau. — Nous avons relaté qu'à la suite d'une descente du parquet du Havre, faite à l'occasion des actes de violence dont furent victimes Clouis et Georges Groverie, des mandats délivrés par le juge d'instruction ont en pour résultat l'arrestation des frères Seyer, habitant Saint-Amande-le-Fort.

Boibec; André-Fernand Blondel, décolleteur à Boibec et Alice-Arienne Chevallier, confectionneuse à Boibec; Auguste-André Malandain, garde moulin à Graville-Sainte-Honorine, et Bertho-Alice Roussel, tissanderie à Boibec; Noël-Louis-Joseph-André Gleschaat, marbrier à Boibec, et Marthe-Thérèse Minard, employée de commerce à Rouen; Prosper-Adolphe Lefebvre, teneur, et Amanda-Justine Pousdalen, lambrocheuse.

Mariages. — Henri-Médéric Hamel, mouleur, et Germaine-Hélène-Lucile Huot, ouvrière de fabrique; Maurice-André Penier, soldat au 7e régiment de chasseurs à Rouen, et Alphonsine-Jeanne Baudry, doubleuse à Boibec.

Goderville

Tir. — Nous donnons ci-dessous les résultats de la séance de tir de l'Association des Anciens Élèves de l'École des garçons, du dimanche 19 avril dernier. Carabine à 45 mètres. — M. Pierre Roger, de Goderville, 45 points. Viennent ensuite: MM. Camille Dupont, de Goderville, 43 points; Fernand Bovin, de Goderville, 40 points.

Fusil à 200 mètres. — M. Pierre Roger, de Goderville, 43 points. Viennent ensuite: MM. Pierre Martin, de Goderville, 42 points; Jules Gais, de Goderville, 38 points.

Bréauté

Tir de l'Amicale. — A partir de demain dimanche 25 avril, l'Amicale des anciens élèves et amis de l'école de Bréauté, organise un grand concours de tir de 200 francs de prix, dont voici le détail: Concours d'amateurs, prix unique (carabine à 20 mètres), 20 francs. Le prix sera remis avec 3 cartons de 50 et 3 cartons d'appui et les sociétaires pourront y prendre part.

Coups entre sociétaires à la carabine à 20 mètres. 1er prix, 20 fr.; 2e, 15 fr.; 3e, 10 fr.; 4e, 5 fr.; 5e, 7 fr.; chacun 5 fr.; soit 65 francs. Concours entre sociétaires à la carabine à 15 mètres. 1er prix, 20 francs; 2e, 15 fr.; 3e, 10 fr.; 4e, 5 fr.; 5e, 7 fr.; 6e, 9 fr.; 7e et 8e, 10 fr.; chacun 5 francs. Total 85 francs.

Le stand sera ouvert tous les dimanches de 2 à 5 heures du soir.

Bretteville

Une Grange en Feu. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, M. Albert Delaunay, agriculteur et marchand de veaux, demeurant à Bretteville, se réveillait, et tout à coup une certaine clarté lui apparut. Il supposa tout d'abord que c'était une automobile avec ses phares allumés qui passait sur le chemin conduisant de Goderville à Bretteville.

Après s'être assis dans sa chambre, M. Delaunay constata que la clarté dont il s'était aperçu au premier moment augmentait, vivement il ouvrit la croisée de sa chambre, et grande fut sa stupeur en voyant que sa grange était en feu.

Vivement il s'empressa de prévenir son fils pour aller chercher du secours. Peu de temps après, le tocsin annonça le sinistre, et de nombreuses personnes se rendirent sur les lieux pour porter secours.

Le même temps, quelqu'un de la ferme se rendit à Goderville pour prévenir la gendarmerie et la subdivision des sapeurs-pompiers. Vers une heure du matin, les lieutenant Leboucq et sous-lieutenant Nazier, accompagnés de quelques pompiers, se rendaient avec une pompe sur les lieux du sinistre.

Malgré toute la diligence dont ils firent preuve en pareille circonstance, les pompiers ne purent que limiter les dégâts du brasier, le feu ayant fait son œuvre en détruisant une grange de vingt-cinq mètres de long sur 10 mètres de largeur, construite en briques et cailloux et couverte en chaume, dépendant de la ferme de M. Albert Delaunay et appartenant à M. Duhaanel, propriétaire et armateur, demeurant à Pécamp, quai Vicomte.

Les pertes subies par M. Delaunay consistaient en 1,300 boîtes de poils de bœuf et d'ovine, une machine à battre et divers instruments aratoires soit évalués à 4,000 fr. et sont couverts par une assurance.

Quant à l'immeuble le préjudice n'a pu justifier alors pour lequel il est assuré. Les causes de l'incendie sont inconnues et ne paraissent pas être dues à la négligence attendu que le feu a pris naissance sous la loge de la mécanique à battre.

Quatre portes se trouvant dans un bâtiment contigu à la mécanique à battre ont pu être sauvées. Les gendarmes qui s'étaient rendus aussitôt

LA FRANCE
Aidez nous les uns les autres.
Messieurs les sociétaires sont priés d'assister à l'inauguration de...

Monsieur Jean MONBALLIEU
Garçon classé du paquebot GUADELLOUPE
dédicé au vieux hôpital, où on se réunira le samedi 25 avril, à 8 heures 30...

Monsieur Gustave-Maximilien-Just DUPARC
Médaille de 1870
M. le docteur Charles VIGNE, adjoint au Maire du Havre et de Honfleur...

Monsieur Jules CORROYER
Et-Mécanicien à l'Hospice Général
M. Georges DUPARC; M. Georges DUPARC; M. le docteur Charles VIGNE...

BEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames
A LA DRAPERIE D'ELBEUF
Fournisseur de l'Union Economique

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE
ADJUDICATION
Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur...

Le st. fr. Ville-de-Douen est parti de B.-Ayres le 23 avril p. Santos.
Le st. fr. Ville-du-Havre, all. de Calhao, etc. au Havre et Liverpool, est passé à Fernando-Noronha le 23 avril.

Terre-Neuviens et Islandais
Reykjavik, 22 avril. - Sont arrivés ici aujourd'hui.
Eplandins (châliuter de Fécamp), avec 7.000 morues, cap. Fortin, avec 20.000 morues; La-Somme (châliuter de B.-Ugine), avec 43.000 morues; Amélie (châliuter de Boulogne), avec 25.000 morues; Armand (châliuter de Boulogne), avec 15.000 morues; Paris (châliuter de Boulogne), avec 10.000 morues; Marie (châliuter de Fécamp), avec 10.000 morues; Nav. h. p. Not-D-De-la-Mer, avec l'équipage de la goé. Eugénie, coulé par suite du mauvais temps.

Marégraphie du 25 Avril
PLEINE MER 9 h. 3 - Hauteur 7 m 40
BASSE MER 16 h 40 - 1 m 35

Port du Havre
Navires Entrés
23 st. all. Sais, Hobbs - Mers du Sud
24 st. fr. L'Espérance, Ashcroft - Bordeaux
24 st. fr. L'Espérance, Ashcroft - Bordeaux

Navires Sortis
23 st. dan. Chr. B. obeg. - Coppenhague
24 st. ang. Grand-mont, Griffin - Cardiff
24 st. fr. Ville-de-Chalon, Lave - Cherbourg

LA JOIE DE VIVRE est acquise à TOUS
sans régime coûteux ni pénible.
Extrait d'une lettre du Professeur Dédy, sur la Repas-sive: Ce qui m'a le plus, c'est de se bien porter, d'être en pleine santé, d'être en pleine santé, d'être en pleine santé...

GRAND-THEATRE DU HAVRE
Direction A. VIGUIER
Boulevard de Strasbourg
Samedi 25 Avril
HAMILLET
Opéra en cinq actes et sept tableaux, musique d'Ambroise Thomas

THEATRE-CIRQUE OMNIA
Boulevard de Strasbourg
AUJOURD'HUI
CINEMA OMNIA PATHE
A 8 h. 3/4, Soirée
Matinée: DIMANCHES et JEUDIS à 3 h

COMPAGNIE NORMANDE DE NAVIGATION A VAPEUR
Avril
Samedi 25 7 45 11 45 8 30 12 45
Dimanche 26 7 30 11 45 8 45 12 30

COMPAGNIE NORMANDE DE NAVIGATION A VAPEUR
Avril
Samedi 25 7 30 11 45 8 45 12 30
Dimanche 26 7 30 11 45 8 45 12 30

COMPAGNIE NORMANDE DE NAVIGATION A VAPEUR
Avril
Samedi 25 7 30 11 45 8 45 12 30
Dimanche 26 7 30 11 45 8 45 12 30

COMPAGNIE NORMANDE DE NAVIGATION A VAPEUR
Avril
Samedi 25 7 30 11 45 8 45 12 30
Dimanche 26 7 30 11 45 8 45 12 30

COMPAGNIE NORMANDE DE NAVIGATION A VAPEUR
Avril
Samedi 25 7 30 11 45 8 45 12 30
Dimanche 26 7 30 11 45 8 45 12 30

MAIGRIR c'est RAJEUNIR...
Vous maigrirez sûrement sans danger pour la santé.
LA TISANE MAIGRITRYNE SALACROU
Facile à prendre, d'un goût agréable, très économique.

Table with 4 columns: MARCHÉ P. ÉCART, MARCHÉ DE BR. 24-25, Le quint., Le quint.

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX BESTIAUX, VILLE DU HAVRE, MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 24 AVRIL 1914

ON DEMANDE
BON REPRESENTANT
CHAINES et CLOUS
pour Armateurs et Quincalliers.
SAD. HUGUES et DUBOIS, St-Amand (Nord). (687)

ON DEMANDE
Un Vendeur
au Rayon de Confection pour Hommes
S'adresser Aux Quatre Nations, 54, rue Bazan, Havre. (6942)

ON DEMANDE
BON LIVREUR
pour courses et livraisons.
R. F. P. - 10, rue de la République, Havre. (6942)

ON DEMANDE
Porteur de Journaux
18 Ans - Références exigées
S'adresser au Bureau du Journal. (6942)

ON DEMANDE
JEUNE HOMME
pour le magasin, est à mandé
Papeterie DEBOME, 114, boulevard de Strasbourg. (6942)

ON DEMANDE
Un Jeune Homme
de 15 à 16 ans pour faire les livraisons.
S'adresser 108, rue Jules-Lévesque, à partir de 8 heures. (6942)

ON DEMANDE
Un jeune Homme
de 13 à 14 ans pour les courses. (6942)

ON DEMANDE
Un Jeune Homme
de 15 à 16 ans pour faire les livraisons.
S'adresser 108, rue Jules-Lévesque, à partir de 8 heures. (6942)

ON DEMANDE
FEMME DE CHAMBRE
ou remplaçante
cousant très bien. Prendre l'adresse au bureau du journal. (6942)

ON DEMANDE
une Femme de Ménage
ou UNE BONNE
non couchée, pour Café-Restaurant. Références exigées. S'adresser boulevard Amiral Bugeaux, 213. (6942)

ON DEMANDE
une Femme de Ménage
ou UNE BONNE
non couchée, pour Café-Restaurant. Références exigées. S'adresser boulevard Amiral Bugeaux, 213. (6942)

ON DEMANDE
une Femme de Ménage
ou UNE BONNE
non couchée, pour Café-Restaurant. Références exigées. S'adresser boulevard Amiral Bugeaux, 213. (6942)

48 HEURES suffisent aux Sels de Remon-Lithine pour laver les reins, dissoudre les urates, les sels qui contiennent les urines des arthritiques, etc. qui déterminent la goutte, les rhumatismes, la gravelle. Pour obtenir ce résultat, on mettra un tube de Remon-Lithine dans un litre d'eau, et on coupera de molle la boisson aux repas avec l'eau lithinée ainsi obtenue. La boîte de 10 tubes de Sels Remon-Lithine pour 30 jours de traitement 1 fr. 50. - D. pot: Grande Pharmacie des Halles Centrales, 66, rue Voltaire.

SEVESSAND FRÈRES
VERRERIE SPECIALE POUR CAFES-DÉBITS
Articles pour Charcutiers - Pipes de terre anglaises 4.0 13.47 21.25.29c (6256)

QUI VEUT DES BALLONS
BALLONS gaz réclame - Organisation de Fêtes Aéronautiques avec concours de distance de ballons porteurs cartes postales. Go il ment au gaz hydrogène.
A. SERVENAY, Ballonier-Spécialiste
76, Rue de la Vallée - GRAVILLE - ON PORTE A DOMICILE - SD 24ml (69 0)

Où PASSER son DIMANCHE ?
à MA CAMPAGNE à ROUELLES
Restaurant Champêtre, en face l'Eglise St. COQUEREL, Propriétaire
DEJEUNERS DINERS COLLATIONS
Crevettes, Meubles, Concessions de 1er choix, Carte restaurant
Tonnelles ornées, M. guifiqué Terrasse sous Marquises Salons pour Sociétés, Cabinets particuliers... Nouveaux Meubles. (6942)

VANNERIE
A. DRIEU
2 rue Jules-Lévesque - Havre
Artisans de Voyages, Barges, Moisés, Layettes, Pans-Bûches, Tables à ouvrage, Bonnetiers, Bouteilles, Corbeilles à pain, panier, correspondances, Papiers service, bouchers, boulangers, épiciers, blanchisseurs, linge, provisions, etc... Meubles pour entrepreneurs. LJS (8-59)

ROLLEVILLE Hôtel Beau-Séjour
M. Jeanne périt sa clientèle qu'il a remis à neuf le Chalet Havrais et qui se tient à la disposition de ceux qui veulent manger une bonne grille, faire une collation ou un bon repas. Recette, cuisine bourgeoise. - Tél. 3, Rolleville. S-témi (6018)

GRAND ARRIVAGE
et VENTE Dimanche matin de CHEVREUX 0,90
P. DERANCEY
Commerce en Fruits, Primeurs et Fromages
25, Place du Vieux-Marché, 25 (69372)

MARGARINE "La PRIMROSE"
Exquis pour la table. Excellente pour la cuisine. - Dépositaires:
M. Vve Frémont, 48, rue de la Halle; M. Savallé, 108, rue de la Matellerie; M. Jouen, 16, rue St-Pierre; M. Lemaître, 7, rue Paul-Marion; M. Binet, 14, rue G.-Brindeu; M. J. Osmont, 73, rue G.-Brindeu; M. Vittecoq, 77, rue G.-Brindeu; M. Binette, 17, rue G.-Brindeu; M. Guéhenne, 14, rue G.-Brindeu; M. Upray, 66, rue d'Éretat; M. Mabile, place St-Vincent-d-Paul; M. Fréhon, 37, rue d'Estimauville; M. Achard, 110, rue d'Éretat; M. Grosard, charcutier, 2, rue de la République; M. Lenoir, 7, rue Lesueur. S (5631)

MME CHATILLON
Voyante, Élève de PAFUS
Assistée de son fils célèbre MEDIUM
Reçoit tous les jours de 9 h du matin à 6 h du soir.
1 bis, Place des Halles-Centrales, 1 bis
Prix modérés - (1er étage) - Discretion (69602)

JE PAIE
les VIEUX LOUSERS 3 fr.
le 1er en échange de mes Magnifiques Occasions. Montres Or, Argent, Nier, Metal, Chaises et Sautiers, Or, Fixe, public; M. Soly, 115, cours de la République et Arg. et Médailles Or, Fixe et Argent que je VENDS le meilleur Marché possible et je donne en plus ce:
MAGNIFIQUES PRIMES
HOTEL DE ROUBAIN, 19, cours de la République. (69372)

DEUX PETITES PIÈCES
sont demandées de suite en location par j. ménage si possible dans le 1er canton. Loyer: 25 fr. par an ou au mois. - Prière écrire à G. V. T., bureau du journal. (6942)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT (Service d'Hiver modifié au 12 Avril 1914)
Ligne du Havre à Saint-Valéry

Table with 4 columns: GARES, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3, 1.2.3

CYCLISTES DEMANDER au Grand Garage Georges Lefebvre 89 à 95, Cours de la République - HAVRE

Affections de l'estomac LES CACHETS DIGESTIFS & ANTISEPTIQUES LE DUC A BASE DE Pancréatine, Pepsine, Diastase, Benzopnaphol, Cascara, etc.

N'achetez pas DE BICYCLETTES, Pneumatiques.... et Accessoires.... sans Voir les Prix sans concurrence du COMPTOIR GENERAL DES CYCLES

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Echauffements, Blennorrhagie, etc., etc. GÉRÉS SANS COMPLIATIONS D'AUCUNE SORTIE PAR Les Capsules de SANTALOSE et l'Injection Souveraine ALPHA

VICHY-QUINA Apéritif Tonique et Fortifiant aux SELS DE VICHY

AUCUNE DOULEUR NE RÉSISTE Plus de Migraines, plus de Maux de tête, plus de Névralgies. PRENEZ UN CACHET « KARL »

DENTIERS VERMOUTH FLORE BIENFAITS par M. MOTET, DENTISTE

VERMOUTH FLORE Bitter Topaze Vente en Gros : P. DANVERS, Havre

CIDRES Petit Cidre « Verger de l'Abbaye »... Cidre de Choix « Clos Margot »... Grand Cidre de Normandie « Pommerai du Doyen ».

VIEUX JOURNAUX A VENDRE aux 100 kilos. VOTRE INTÉRÊT est d'acheter votre EAU DE COLOGNE Aux Caves Phénix

VOIR L. BOISSEL MÉCANICIEN 9, Rue du Canon ses Nouveaux Modèles 1914 GLADIATOR - ROCHET

ASTHME TOUX, Oppression, Catarrhe de la GORGE et du D'CLERY

En conséquence la gérance cesse d'exister à compter d'aujourd'hui. Le conseil aura à vérifier les comptes et faire la gestion de la gérance et à soumettre à la prochaine assemblée générale le résultat de son examen...

ARTICLE DIX-SEPTIÈME Les décisions du Conseil sont constatées sur un registre de procès-verbaux signés pour chaque séance, par le président et le secrétaire. Toutefois le président peut exiger que les procès-verbaux soient signés par tous les membres qui ont pris part à la délibération.

ARTICLE DIX-HUITIÈME Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer la Société, accomplir toutes les opérations relatives à son objet et à la représentation vis-à-vis des tiers.

ARTICLE DIX-NEUVIÈME Les décisions du Conseil sont constatées sur un registre de procès-verbaux signés pour chaque séance, par le président et le secrétaire. Toutefois le président peut exiger que les procès-verbaux soient signés par tous les membres qui ont pris part à la délibération.

ARTICLE QUARANTE-DEUXIÈME Les décisions du Conseil sont constatées sur un registre de procès-verbaux signés pour chaque séance, par le président et le secrétaire. Toutefois le président peut exiger que les procès-verbaux soient signés par tous les membres qui ont pris part à la délibération.

Biens à Louer Beau Bureau et Chantier à Louer présentement 73, Rue du Lycée. Biens à Vendre A VENDRE Terrain avec toutes commodités. LOTISSEMENTS de Beaujour et de Sous-Bretagne A SANVIC. IMPRIMERIE du Petit Havre 35, Rue Fontanelle, 35. IMPRESSIONS Commerciales, Administratives et Industrielles. AFFICHES, BROCHURES CIRCULAIRES, CARTES, CATALOGUES, CONNAISSANCES, MEMORANDUMS, TÊTES DE LETTRES, FACTURES - REGISTRES ENVELOPPES, ETC. BILLETTS DE NAISSANCE et de MARIAGE. LETTRES de DÉCÈS Travail soigné et Exécution rapide.